



Ensemble, réduisons nos déchets !

LA NEWSLETTER n°4 - septembre 2015

Édito



Avec notre plan d'actions départemental, nous avons mis nos poubelles au régime. Pour preuve, chaque habitant des Hautes-Pyrénées jette 10 kg de déchets en moins que l'an passé.

Une belle récompense pour toutes les personnes qui se mobilisent jour après jour pour faire baisser le poids de nos poubelles ! C'est autant de déchets en moins à collecter et à traiter par nos collectivités !

Dans ce numéro, je vous invite à découvrir de nombreuses initiatives mises en place dans les Hautes-Pyrénées et au-delà afin d'alléger nos poubelles.

Alors restons mobilisés ! Chaque geste compte, chez soi, comme au travail !

Bonne lecture et bonne rentrée !

MICHEL PÉLIEU

Président du Département
des Hautes-Pyrénées

Du côté de **chez nous**

Un engrais gratuit et naturel pour son jardin ? **Adoptez le compostage !**

En juin dernier le Département et l'association Eisenia ont organisé une formation pour les techniciens et ambassadeurs de tri de notre territoire.

Les techniques de compostage n'ont plus de secret pour les structures mettant à disposition du grand public des composteurs. Elles sauront vous aider dans la fabrication de votre propre compost.

Vous souhaitez rejoindre les 13 000 foyers déjà engagés ? Alors consultez [ce site](#) ! Vous avez peut-être la chance d'habiter une zone où des composteurs sont vendus à tarif préférentiel (entre 10 et 20 €).

Sinon rendez-vous en jardinerie où lancez-vous dans l'auto construction ! De nombreux sites internet vous permettent de fabriquer facilement votre propre composteur.



+d'info sur les techniques de compostage sur « Trucs et astuces pour bien composter » [ici](#) et [ici](#)



Avec le CPIE, le ménage se fait au naturel !

Depuis 2 ans, le CPIE Bigorre-Pyrénées (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) organise, en partenariat avec les Maisons Départementales de la solidarité, des ateliers de fabrication de produits d'entretien écologiques au grand public. Pour Elisabeth Lopez, directrice du CPIE, « fabriquer ses produits permet de respecter notre environnement et notre santé tout en réalisant des économies ! ». Sur les trois ateliers organisés, une trentaine de personnes sont reparties avec leurs « produits fait maison ».

+d'info Réalisez-vous aussi des produits d'entretien 100% naturels en consultant le guide du Département :

Vive les vacances en montagne propre !



Chaque année depuis 10 ans, N'Py organise des journées « Montagne Propre » pour collecter les déchets qui sont piégés dans la neige pendant la saison hivernale des stations du département. Fort de son succès N'Py est même obligé de refuser du monde !

Cette année, ce sont 7 tonnes de déchets en tout genre : jalons, piquets, mégots, gants, bouteilles en plastique... qui ont été ramassés par les 1 800 bénévoles. « On constate que de moins en moins de déchets sont collectés, les gens sont de plus en plus responsables. L'ambiance est très familiale, les bénévoles viennent avec leurs enfants ». Charlène CALMANO (Responsable Evénements et Partenariats de N'PY).

Rendez-vous l'année prochaine !

Contact : L'équipe N'PY
Tel : 05 62 97 71 00
contact@n-py.com

Au SYMAT : réduire ses déchets pour réduire la facture !

Afin d'inciter les habitants de l'agglomération de Tarbes à réduire leurs déchets, le SYMAT va instaurer une part variable dans la taxe d'ordures ménagères. L'année 2015 est la phase préparatoire (voir encadré).

« Nous voulons inciter les gens à toujours mieux trier, à toujours plus réduire leur quantité d'ordures ménagères. Tout ceci s'exprime dans la Taxe Incitative (TI), qui n'est pas une nouvelle taxe mais un nouveau mode de calcul avec une part de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui sera désormais variable. Et le calcul est simple: moins vous sortirez votre poubelle, moins la taxe sera élevée. » (Marc Garroccq, président du SYMAT)

+d'info : voir le magazine « EchoSymat », spécial taxe incitative du 28/05/2015 disponible sur :

Contact : Franck Destruhaut, SYMAT
Tel : 05 62 96 36 40
franck.destruhaut@symat.fr

Les p'tits As... du tri

A l'occasion du tournoi de tennis des petits As, le Département a sensibilisé petits et grands à la réduction et au tri des déchets au quotidien autour d'une expo-quiz.

Le quizz a permis de tester les connaissances sur ce sujet. Et vous, saviez-vous que ... pour fabriquer un pull polaire il faut 27 bouteilles en plastique recyclées ?



L'exposition

L'expo peut être empruntée par les collectivités et associations qui le souhaitent !

Contact :

Pascaline VARLET, Département des Hautes-Pyrénées
Tel : 05 62 56 78 51
pascaline.varlet@ha-py.fr



Calendrier

2015 : Année préparatoire

- Recensement des bacs auprès des usagers pendant l'année,
- Equipement des bennes pour la lecture des puces,
- Structuration et formation des services pour gérer cette évolution

2016 : Année de test

2017 : 1^{ère} année de la taxe incitative

La Fin des couches jetables dans L'Ain

Les 60 enfants de la crèche de Montluel sont intégralement changés avec des couches lavables.

Le projet s'est réalisé en trois étapes :

- En 2009 la crèche acceptait les couches. Après avoir acheté un lot de couche lavable, leur utilisation a été proposée aux familles utilisatrices de couches jetables.
- En 2011, l'utilisation à tous les enfants a été acceptée par le comité d'usagers de la crèche.
- En 2013 tous les enfants sont changés avec des couches lavables.

Cette opération a donné envie à d'autres crèches de sauter également le pas : deux nouvelles crèches vont se lancer en 2015, et ce n'est que le début !



Contact :

David THOMAS, ORGANOM
04 74 45 14 70
d.thomas@organom.fr

Bilan de l'opération

- Des déchets divisés par 2 ! Une économie de 480 kg de couches par mois soit plus de 5 tonnes par an !
- Soutien à l'emploi local (fabrication, lavage)
- Un impact sur l'environnement limité : réduction des déchets et contribution à la réduction des gaz à effet de serre
- Prévention du risque sanitaire pour les enfants et un meilleur confort : pas de produits chimiques ou de pétrole dans les couches.

Privilégier le durable pour des fêtes éco responsables !

Les manifestations sont fortement génératrices de déchets notamment avec la consommation de vaisselle jetable. La vaisselle réutilisable permet de soutenir l'emploi et de sensibiliser la population à réduire et à trier leurs déchets. Les Hautes-Pyrénées : le SYMAT et le SMECTOM de Lannemezan ont mis en place le prêt de gobelets réutilisables. La Communauté de communes du canton d'Ossun vient de s'y mettre également depuis le mois de juin avec 10 000 gobelets empruntables !

Au SYMAT en 2014, 64 000 gobelets ont été empruntés via 65 évènements.

Au SMECTOM au départ, 500 gobelets étaient disponibles. Fort de leurs succès c'est désormais 2 000 gobelets qui sont proposés à l'emprunt ! Le SMECTOM a également investi cette année dans un lave verres : « c'était un frein pour les associations de devoir les laver » explique Emmanuelle URVOY, en charge de la prévention des déchets.

« Le territoire est très étendu, la distance à parcourir pour les associations peut donc être importante pour récupérer les gobelets. » Le SMECTOM réalise un inventaire des collectivités prêtant des gobelets sur le territoire, afin de pouvoir indiquer les différents points de dépôts existants.

+ d'infos et contacts :

- Muriel Crabos, CC du canton d'Ossun
m.crabos.ccco@wanadoo.fr
05 62 32 98 85
- Nicolas Perez, SYMAT (Agglomération de Tarbes)
nicolas.perez@symat.fr
05 62 96 44 10
- Emmanuelle Urvoy, SMECTOM de Lannemezan
preventionsmectom@orange.fr
05 62 98 13 94

Prêts de gobelets

Vous appartenez à une mairie où à une association de la CC du Canton d'Ossun, du SYMAT ou du SMECTOM de Lannemezan ? Vous pouvez emprunter ces gobelets lors de vos manifestations, alors n'hésitez plus !



Les pneus : en route vers la valorisation !

Le décret paru au Journal officiel le 20 août 2015 relatif à la gestion des déchets de pneumatiques entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Les producteurs et metteurs sur le marché de pneumatiques devront nécessairement passer par un éco-organisme agréé par l'Etat qui prendra en charge la réutilisation, le recyclage et les autres modes de valorisation des pneus comme la valorisation énergétique. Un arrêté devrait fixer les objectifs. Le texte met un terme à l'ambiguïté de « pneumatique en fin de vie ». Ils seront considérés comme des déchets, ce qui devrait mettre fin à leur exportation. Les notions de producteur et de metteur sur le marché sont aussi précisées, visant tout particulièrement les ventes sur Internet de pneus qui s'effectuent depuis l'étranger. De nouvelles sanctions administratives sont également introduites afin de s'assurer que les obligations des différents acteurs de la filière sont respectées.



Le saviez-vous ?

Rapporter en magasin les pneus usagés non réutilisables. Ils seront valorisés en composant de remblais routiers, de sol amortissant d'aires de jeux ou de gazon synthétique pour stade de sport.

Rappelons qu'il est strictement interdit d'abandonner, de mettre en décharge ou de brûler à l'air libre des pneus usagés.

+d'info :

Le Logo Triman arrive dans nos rayons !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logo Triman est sur tous les produits recyclables exception faite du verre.



Triman permet également d'y voir un peu plus clair dans la multitude de logos commerciaux ou de marketing présents sur les emballages. Soyons tous des citoyen-trieurs !

Petit Rappel :



Le logo Triman est présent sur les produits et emballages qui doivent être triés



Le point vert d'éco-emballage ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que le producteur participe financièrement au programme de tri des déchets.



Attention ! changement de pictogrammes pour les symboles de danger

Tous les produits représentant un risque pour la santé des consommateurs et/ou pour l'environnement doivent porter, à partir du 1^{er} juin 2015, de nouveaux pictogrammes de danger. Pour les produits mis sur le marché avant le 1^{er} Juin 2015, l'ancienne signalétique est valable jusqu'au 1^{er} juin 2017.

+d'info :

Contact

Service environnement et aménagement

☎ 05 62 56 78 23

Directrice de Publication : Chantal BAYET

Conception : Direction du Développement Local

Mise en page : Direction de la communication du Département

La newsletter est téléchargeable sur www.hautes-pyrenees.fr rubrique aménagement et développement durable